

à Nazareth (1213), dit : “ Enfin il vint à Nazareth pour vénérer la maison “ où le Verbe fut fait chair.”

En 1252, saint Louis, avant de quitter la Syrie, se rendit à Nazareth. “ Il “ entra humblement à pied dans la ville, et adora le grand mystère de la Ré-
“ demption humaine au lieu sacré de l’Incarnation. Le jour de l’Annoncia-
“ tion, le saint sacrifice fut célébré sur l’autel de l’Annonciation avec gran-
“ de pompe, et le roi communia.” (*Vie de saint Louis par Godefroy de Beau-
lieu, son confesseur.*)

Par la prise de Ptolemaïs, en 1291, la Palestine tomba entièrement au pouvoir des infidèles. Les lieux saints devinrent à peu près inaccessibles aux chrétiens, Nazareth surtout, qui est dans l’intérieur du pays. C’est alors que Dieu daigna placer au milieu des chrétiens le vénéré sanctuaire de Nazareth.

Exciter la foi, la reconnaissance et l’amour, produire des fruits abondans de sanctification et de salut par les grâces attachées à l’habitation sacrée où le Verbe s’est fait chair, quels motifs plus dignes d’une manifestation extraordinaire de la toute-puissance de Dieu ! Le dernier historien de Lorette, Gaudenti, rapporte que, dans le seul mois de septembre 1780, le nombre des communions y fut de soixante-treize mille ! Voilà un exemple des résultats pratiques de cette croyance, même dans un siècle si atténué pour la foi !

Il est clair que tout repose sur l’existence de la sainte maison à une époque antérieure à sa translation miraculeuse. Aussi s’est-on efforcé. Pérudit Casaubon, entr’autres, de montrer que, bien longtemps avant la fin du treizième siècle, elle n’existait plus. Dans ce but, on a attaqué quelques-uns des témoignages cités en preuve du contraire. Il est bon de faire remarquer, dès à présent, que l’événement qui nous occupe a été attaqué par des argumens non point directs, mais indirects : on a argué du silence de tel écrivain, on a chicané sur une expression, sur un mot, et autres choses semblables.

Mgr. Kenrick prouve victorieusement la futilité des objections. Parcourons-les, car ici l’attaque est dirigée contre la base même.

A cause de cela seulement, disons un mot d’une difficulté insignifiante tirée d’un passage de saint Epiphane. On pourrait inférer de ce passage, que, dans les premiers siècles de l’Eglise, les Juifs étaient en possession exclusive de Nazareth. Comment donc les chrétiens auraient-ils pu s’y établir, à plus forte raison y élever une église ? Mais il ne s’agit pas d’église construite à Nazareth avant le temps de Constantin ; d’ailleurs on ne saurait nullement conclure de ce passage de saint Epiphane qu’à l’époque dont il parle, il n’y eût pas du tout de chrétiens à Nazareth, car les expressions de ce Père s’expliquent très-bien en ce sens que les Juifs composaient une grande partie, ou la presque totalité des habitans de cette ville. Aussi bien ne faut-il pas oublier que, dans les premiers temps, les païens prenaient les chrétiens pour des sectaires juifs.

Vient une autre difficulté plus spécieuse en apparence, mais tout aussi peu concluante. Parlant de l’église que sainte Hélène fit construire à Nazareth, Adamnan dit : “ Altera Ecclesia habetur *in loco* ubi illa domus fuerat constructa in qua, etc.” Dans saint Jérôme sur le même sujet, on trouve *in loco*, et dans le vénérable Bède, *ubi quondam fuerat domus* (voir plus haut.) Mais, si sainte Hélène fit élever une église sur le lieu (*in loco*) où la maison.